

COMMUNIQUÉ

Net recul du nombre de tués et de blessés graves sur la route

Tendance positive

C'est avec une grande satisfaction que la Fédération routière suisse FRS a pris connaissance de la statistique des accidents qui indique pour l'an passé un fort recul du nombre de tués et de blessés grièvement atteints dans le trafic routier. Ce développement réjouissant est aussi le résultat des récents efforts entrepris pour accroître la sécurité routière.

En 2005, le nombre de personnes tuées ou grièvement blessées sur les routes suisses a fortement baissé par rapport à 2004 selon les chiffres publiés par le Bureau suisse de prévention des accidents (bpa): moins 20% pour les tués (de 510 à 409) et moins 10% pour les blessés grièvement atteints (de 5'500 à 5'000). Ce recul est d'autant plus remarquable qu'il y a eu l'an passé un grave accident de car sur la route du Grand-St-Bernard.

La Fédération routière suisse FRS se réjouit de ce développement très positif et en prend acte avec une grande satisfaction. Cette évolution est notamment le résultat des efforts entrepris pour veiller à l'aptitude des conducteurs à prendre le volant ou le guidon (lutte contre l'alcool et les drogues dans le trafic routier). Elle est également conforme à l'objectif visé par la récente révision de la loi sur la circulation routière. Les associations routières s'étaient engagées en faveur des mesures allant dans ce sens.

L'introduction de la formation en deux phases (le permis à l'essai) début décembre 2005 devrait permettre, pour la Fédération routière suisse FRS, de maintenir cette tendance positive vers moins de morts et de blessés dans le trafic routier.

La Fédération routière suisse FRS estime que le travail de sécurité routière est une tâche permanente. Elle soutient donc tous les efforts visant à accroître la sécurité routière, soit aussi le programme «Via sicura». Il est cependant inacceptable, aux yeux de la Fédération routière suisse FRS, que l'application de «Via sicura», qui n'est qu'une parmi beaucoup de tâches de la Confédération, soit financée par le biais d'un prélèvement spécial, à savoir un supplément de 15% sur la prime d'assurance-responsabilité civile des véhicules à moteur. Il s'agirait là d'un nouvel impôt qui augmenterait la quote-part fiscale et nuirait donc à la place économique suisse.

Berne, le 16 février 2006

La Fédération routière suisse FRS est l'organisation faitière de la branche automobile et du trafic routier privé de Suisse. Elle réunit une quarantaine d'associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Les principales organisations institutionnelles de la FRS sont: TCS (Touring Club Suisse), auto-suisse (Association importateurs suisses d'automobiles), UPSA (Union professionnelle suisse de l'automobile), ACS (Automobile Club de Suisse) et ASTAG (Association suisse des transports routiers).